



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Aux contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

Lors de la séance tenue le 26 avril 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 415-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 366-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Toute personne intéressée peut obtenir une copie en écrivant à l'adresse courriel suivante : secretariat@st-felix-de-valois.com, pendant les heures d'ouverture du bureau.

DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce vingt-huitième jour du mois d'avril deux mille vingt et un.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général/secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et sur le site Internet de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 13 h et 15 h, le vingt-huitième jour du mois d'avril deux mille vingt et un.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-huitième jour du mois d'avril deux mille vingt et un.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général/secrétaire-trésorier